

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne

Séance du 6 juin 2023

Délibération n°20 - 2023 relative au calendrier universitaire 2023-2024

Vu le code de l'éducation,

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve le calendrier universitaire 2023-2024 pour le volet pédagogique.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	25
Majorité absolue	19	Membres représentés	5
Nombre de pouvoirs	5		

Décompte des suffrages

Votants	30	Pour	30	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Pour le président et par délégation



Le vice-président du conseil d'administration
Olivier DUPERON

Document en annexe au présent extrait : Calendrier universitaire 2023-2024

Extrait transmis au Recteur, chancelier des universités le : 12/06/23

Document mis en ligne le : 12/06/23